MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Tour-en-Sologne

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Villesavin

Monument(s)

Appellation : Château de Villesavin

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 10/07/1959

Étendue de la protection : Façades et toitures du corps central et des deux pavillons flanquant celui-ci à l'Est et à l'Ouest ; escalier principal qui se trouve à l'intérieur du corps central ; pavillon Est situé à l'entrée de la cour d'honneur et abritant la chapelle (extérieurs et intérieurs) ; façades et toitures du pavillon Ouest, à l'entrée de la cour d'honneur ; façades et toitures de l'aile qui relie les deux pavillons Ouest ; mur fermant la cour d'honneur à l'Est (cad. AC 98) : classement par arrêté du 10 juillet 1959

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.